 TRAITÉ

DES BAINS

DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE, ET LA maniere d'en user.

Par le Sr. de Castelmont Medecin Espargerique.



A AIX,
Par JEAN THOLOSAN, Imprimeur du Roy, & de la Ville.

Et se vendent.

Chez la Veuve de CHARLES DAVID, & JOSEPH DAVID, Imprimeur du Roy, ruë du College; à l'Enseigne du Roi David.

1600.

Au Sieur de Caſtelmont, ſur ſon traicté des Bains d'Aix en Prouence.

Sonnet,

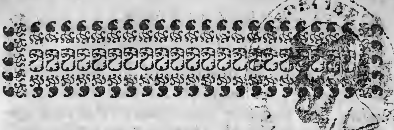
Les eaux chaudes ont faict qu'Aix fut nommé ainſi ,
Iadis dict de trois tours , & puis Aix en Provence ,
On dict communement , pour mettre difference ,
Comm'entre Aix de Sauoye , & d'Allemagne auſſi.

Tandis que de ſes eaux Aix a eu grand ſoucy ,
Son renom s'eſpanchoit plus auant que la France ,
Mais deſpuis qu'on a veu ſes bains en decadence ,
Tant d'Aix que de ſes eaux , le los s'eſt obſcurcy.

Et faict eſtoit des Bains en ceſte Ville antique ,
Si Caſtelmont l'expert en l'art Eſpargerique ,
Ne les euſt reſtably , en deuë qualité.

Aix de nom & d'effect , demeure en cette ſorte ,
Mais un profit plus grand , que Caſtelmont aporte .
C'eſt que pluſieurs aux Bains recouureront ſanté.

I. B. Rouzeau Bourguignon.



AVIS

De l'Imprimeur au Lecteur.

Lorsque ce petit livre fut imprimé, on avoit déja arrêté de rétablir les anciens bains de cette Ville, à l'endroit où étoit autrefois la fontaine d'eau chaude, apellée vulgairement des Bagniez. *Comme elle apartenoit à la Communauté, & qu'elle étoit également commode à tous les habitans, d'autant qu'elle couloit au milieu & au centre de la Ville; elle fut ſagement choiſie pour l'accompliſſement de ce noble deſſein.*

Cependant cette belle entrepriſe ayant été traverſée dans la ſuite par de longs & de facheux procez; pluſieurs Arrêts ayant été même rendus à ce ſujet par la Cour de Parlement de ce pays; on fut obligé de changer d'avis, & on projetta de rebâtir les bains à l'autre ſource d'eau chaude, qui eſt proche du Convent des RR. PP. *de l'Obſervence. Mais comme elle apartenoit à un des ayeuls de Mr. l'Avocat*

General de Gauffridy Sieur & Baron de Trets, & que d'ailleurs on n'avoit pas encore fait la preuve, ni de la qualité, ni de la quantité de ces eaux; on commit d'un côté pour reconnoître la premiere, Messieurs Pelegrin & Broilla Docteurs en Medecine & Professeurs Royaux en cette Université, lesquels observerent attentivement l'analise qui en fut faite alors en leur presence par distilation & par tous autres moyens & essais philosophiques. (Ce sont-là les propres termes de l'acte de deliberation du sixiéme Septembre 1627. *& de l'autre on donna ordre à divers Maîtres Fontainiers d'en mesurer la grosseur. Ces trés habiles Medecins ayant reconnu que l'eau de cette source étoit de la même qualité que celle* des Bagniez, *c'est-à-dire, admirable & d'une trés-grande consideration*, c'est ainsi qu'ils s'expliquent, *que l'air étoit meilleur & plus salutaire pour les malades en cet endroit qu'en tout autre. Les Maîtres Fontainiers ayant pareillement justifié que pour la quantité elle étoit plus grosse d'un quart, & que les dépenses necessaires pour le rétablissement des bains y seroient beaucoup moindres. Mrs. les Consuls toûjours attentifs à l'utilité & à la commodité du public, assemblerent le six Septembre 1627. un Conseil general, auquels furent presens Messire Vincens, Anne de Maynier Sr. & Baron d'Opede, Chevalier, Comte Palatin,*

Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & privé, & Premier President en la Cour de Parlement de ce Pays. Monsieur Me. Nicolas Claude Fabri Sieur de Peiresc, Baron de Rians, Conseiller du Roy en ladite Cour, Commissaire à ce député. Monsieur Me. Pierre de Cormis Sr. de Beaurecuëil, aussi Conseiller du Roy & son Avocat General en ladite Cour. & Monsieur Magdalon de Vingtimille des Comtes de Marseille Sieur & Baron de Tourves, Olioules & autres places, premier Consul; ayant fait la proposition & le détail de tout ce que je viens de vous deduire, en presence de Monsieur de Meoillon & de Mr. Audibert autres Consuls: Oüi le Raport de Messieurs Pelegrin & Broilla, & toutes les considerations qui regardent le bien & l'aventage public faites; il fut deliberé de rebâtir les bains à la source d'eau chaude, qui est au quartier de l'Observance, & que pour ce sujet on traiteroit avec le Sieur Joseph de Gaufridy Ecuyer, qui en étoit le possesseur; du prix qui fut reglé dans la suite à la somme de 11000. *liv. en y comprenant le lavoir, paroir, maison & les censes qui en étoient dépendantes; tellement que Messieurs les Consuls modernes ne font que donner un plain & entier effet à cette deliberation si importante, qui prouve combien grands ont toûjours été les soins que leurs predecesseurs se sont donnés, non seulement pour*

la ſimple décoration de cette Ville, mais encore pour l'avantage de ſes habitans.

Comme Monſieur de Caſtelmont aſſeure dans la ſuite de ce livre, que l'eau de l'obſervance n'eſt pas pure & qu'elle eſt mêlée avec celle d'une ſource froide qui eſt trés proche, il eſt tout à fait neceſſaire de vous faire remarquer, que lorſque ce fameux Medecin chimique écrivit, la ſource abondante d'eau chaude qu'on vient de decouvrir, ne paroiſſoit pas encore, cachée qu'elle étoit non ſeulement ſous les débris & ſous les ruïnes des anciens Edifices bâtis par les Romains, & entierement demolis par les Sarraſins, lors qu'ils firent irruption dans cette Province; mais de plus elle l'étoit ſous l'épaiſſeur d'un Rocher, dont les fentes & le creux lui ſervoient également de canal ſecret & de couverture ſolide: tellement que tout ce qu'il dit de la ſource de l'Obſevance qui ſubſiſte encore, ne peut & ne doit en aucune maniere être attribué à celle dont on vient de faire la decouverte, laquelle n'a commencé de rejaillir du Rocher que du moment qu'on l'a eu percé. La gairiſon des differens maux qu'elle procure tous les jours aux perſonnes qui boivent de ſes eaux, eſt une preuve évidente de ſa pureté; auſſi tout le monde eſt ſi prevenu de ſa bonté, qu'on y accourt en foule tous les matins; chacun s'empreſſant de profiter de ce precieux don de la

Providence dont la découverte, reservée à la vigilance de Messieurs nos Consuls, merite que leur memoire soit consacrée à la posterité, d'autant mieux qu'ils se donnent sans cesse de mouvemens afin que les ouvriers qui sont chargez du prix fait des bâtimens pour les bains & pour les fontaines; executent promptement leurs contrats; sur le plan que le Sr. Laurens Vallon Architecte de la Province en a fait, & qui est asseurement trés-beau; desorte que ces bains outre qu'ils seront trés salutaires ainsi qu'en conviennent tous les Auteurs qui ont écrit des eaux de cette Ville; ils seront de plus trés propres & trés commodes: il en sera de même des fontaines, afin qu'on puisse prendre sans peine de l'eau, quand on ne voudra simplement qu'en boire. Cette eau est sulphureusé sans toute fois qu'elle ait aucun mauvais goût, ni quoy que ce soit de rebutant la chaleur prés. Elle est encore trés claire, trés legere & trés bien faisante, ce qui est cause qu'il y a bien de personnes qui en usent habituellement à leurs repas.

J'avois resolu de faire revoir ce petit livre & de vous le donner en un langage plus nouveau & plus poli; mais beaucoup de personnes éclairées que j'ay consulté là-dessus, m'en ont dissuadé; singulierement un Religieux que j'honore beaucoup, lequel m'a enfin obligé par ses instantes prieres, de suspendre les grandes occupations que j'ay pour quelques jours; afin de reimprimer ce livre

ſur un des exemplaires que j'avois dans mon magaſin, & qui avoit été imprimé par mon bis-ayeul ; n'ayant point eu en cela d'autre interêt en vûë, que de rendre ſervice au public ; en mettant entre les mains d'un chacun la regle qu'on doit tenir, ſoit en prenant les bains, ſoit en bevant ſimplement les eaux de cette ſource, dont je vous donneray l'analiſe ; aux cas qu'on la faſſe de nouveau, avec des obſervations dignes de remarque.



A MESSIEURS,

MESSIEURS LES CONSULS d'Aix en Prouence, Procureurs du Pays.

*ESSIEVRS,*

Le Philosophe Aristote, cette lumiere de nature a trés bien dit, que les premiers preceptes de la Medecine sont venus des experiences. Et en la police, les Loix ont esté iugées les plus salutaires qui maintiennent en plus grande vnion le repos des Citoyens. Qu'est-ce qu'vne science dit Anacharce? C'est sçavoir par le long vsage, par plusieurs habitudes ce qui estoit ignoré. Les guarisons des grandes maladies se practiquent diuersement, & par diuers remedes, les vns seruent comme le plastre, duquel le vieil bastiment est enduit: qui semble neuf, & le dedans

est tout ruineux : & auec vn peu de repos laissent chancrer & enraciner la maladie, carier les os, & enfin le tout tomber en accidens incurables & irremediables. Ie trouue que ceux sont les plus à priser, qui ont des remedes les plus prompts & les plus salutaires. Et entre autres singulieres remarques en l'escole de l'antiquité, sont les bains & tels que ceux que vous auez en vostre Ville : en laquelle la nature a produict vne si grande largesse de thresors, qu'il est impossible de les pouuoir exprimer : ie les ay experimentez en la curation de plusieurs grandes maladies : mais estant comme perdus par la negligence de vos peres, ie vous ay proposé le moyen de les redresser, afin qu'on en peust tirer quelque fruict. Vous y auez pris goust, & de mon costé i'y ay trés volontiers contribué : Mais ô la malice de nos iours! vôtre sainct desir n'est point plustost esclos comme vne fleur du printemps, & mon seruice ne vous a point esté sitost iuré que voylà l'vn agité du vent, & l'autre accusé d'ignorance & d'imposture par des liures publiez & imprimez, à la verité (il le faut ainsi dire) auec vn discours satirique, entrecoupé, & de peu d'édification au public. C'est vous, Messieurs, qui y estes mesprisez, puis qu'on trouue mauuais ce que vous auez trouué bon. N'auez-vous iamais ouy parler de ce censeur des œuures de Dieu? qui vouloit que le corps humain fut fenestré pour voir dedans. Hesiode en sa Theogonie dit

qu'il estoit fils de la nuict, bien à propos : car ses cogitations ne parlent que de la nuict & de l'obscurité des tenebres. Puis qu'ainsi est que vous auez trouué bon que mon industrie serue le public en la restauration de vos Bains, sans s'amuser à tout ce qu'on a voulu publier contre nostre commune intention : ie me suis aduisé de dresser ce petit traité comme la direction de mes entreprises, afin que par les effects les doctes iugent que ce ne sont ni songes ni impostures : vous le receurez, Messieurs, & s'il vous plaist vous entrerez en ceste creance de moy, que le but de tous mes desseins n'est à autres fins qu'à la gloire de Dieu, & au bien & vtilité de vostre Ville, pour y faire renaistre ceste ancienne renommée que l'ignorance auoit iusques à present enseuely. Ie seray content si vous croyez que ie suis,

MESSIEURS,

Vostre bien humble
seruiteur.
DE CASTELMONT.

Preface du Sieur de Castelmont sur le traicté des bains de la Ville d'Aix en Prouence.

CEux qui par un arrogant & enuieux mespris (Amy Lecteur) me figurent estre contraire à la nature, s'abusent grandement : car mon art & ma profession est de ramener ce qui peut estre desbauché en icelle par l'affluence des maladies qui alterent son subiect : c'est à dire, ce petit monde chef d'œuvre de Dieu le Createur, lequel comme corruptible est quant & quant precipité en plusieurs & dangereuses alterations, desquelles il est releué par la grace de Dieu, par le trauail de nostre art. Mais toutesfois j'ayme mieux estre calomnié d'vne vaine accusativn ou mesdisance, que reprins en l'ignorance de ses secrets, ou conuaincu de quelque abus en ma profession. On me calomnie de tromperie, que si l'accusateur est si bon maistre que de pouvoir descouurir aucune tromperie en mes actions, aucune auarice ou tache qui souille aucunement la reputation que ie me suis acquis entre tant de nations, i'acquiesceray volontiers : Mais iusques alors ie ne veux autre deffense que les effects qu'il plaira à Dieu de produire de mon industrie. On me blasme de ce que ie n'ay point d'arrest, & que ie va-

gabonde errant, ſans aucun lieu, ſans reſolution d'aucune demeure, blaſme à la verité impertinent, & ſatyrique. I'accorde que ie ſuis amoureux de la vraye ſcience de la Medecine: i'ayme la ſapience, ſont mes delices, mes ambitions c'eſt mon ourſe en mes nauigations, & le Pole ou le Medicline de mon Aſtrolabe eſt fixe: Mais ou eſt la memoire de tant de braues eſprits; c'eſt eſtre blaſmé de ce que tant de beaux aſtres ont tant ſouhaité. N'auez-vous iamais leu (ô Monſieur, qui me meſpriſez ſans m'auoir iamais veu, conneu, ni parlé) Le Sophiſte Philoſtrate en la vie de ce ſorcier Apollonius en l'apologie deuant l'Empereur Domitian? Ie vous aſſigne là pour la deffenſe de mes voyages, qui n'ont iamais eſté que pour apprendre: ne ſçauez-vous pas que le temple d'Eſculapius eſtoit enuironné de pluſieurs logettes pour receuoir ceux qui y venoient pour apprendre? & quoy? cuideriez-vous que la medecine s'apprint dans une maiſon, entre les bras d'vn pere, entre les baiſers d'une mere; il faut porter le ſac ſur le dos (c'eſt à dire) il faut voyager & frequenter les eſcolles & les hommes doctes parmi le monde, pour auec l'art s'acquerir des experiences. Vous ignorez peut eſtre ceſte couſtume des Indes qui expoſoient leurs malades à toutes ſortes de paſſans, allans & venans des Pays eſtranges: & quel tort faict-on à vos malades & à vous auſſi, ſi on vient des

Pays eſtranges pour les vous guarir ? Ie ſuis vagabond dictes vous ? gardez que vous n'ayez Iunon pour maraſtre, & que le ciel ne ſe mocque de vos enfantemens : & qu'en croupiſſant en la maiſon vous n'enfantiez vne nuée pleine d'eaux, d'orages & de tempeſte, qui ſe reſouldent en fumée (Platon mon Amy) a eſté vagabond à voſtre dire, où a-t'il appris les ſecrets de la nature, ces doctes loix, ces beaux preceptes de gouuernemens d'eſtats, ça eſté en voyageant iuſques à paſſer le Nil. Et croy que ſi voyager pour apprendre les preceptes de la Philoſophie c'eſt eſtre vagabond, les premiers ſecretaires de la nature ſeront vagabonds à voſtre dire : Mais il faut que vous ſçachiez qu'en voyageant i'ai apris à guarir les maladies cacoethes & deſeſperées, auec les ſecrets que pluſieurs ignorent, i'ay curieuſement apris à cognoiſtre pluſieurs grandes vertus des mineraux, des animaux, des vegetables. Qui ſera ce bien ſenſé qui me iugera digne de meſpris pour cet amour ? ſi i'ay penetré iuſques au plus ſecret de la terre, pour en apporter à la gloire de Dieu, le ſoulagement aux langueurs incurables, & recogneu les admirables proprietez des eaux, pour le repos des eſtranges maladies, qui m'en meſpriſera ſinon vous ? qui par vne ſatyre Menippée m'auez iniurié ſans m'auoir cogneu, calomnié ſans occaſion, & argué d'ignorance &

d'imposture, sans iamais auoir parlé avec que moy? Socrates ne fit pas tel iugement quand il fut prié de dire son aduis d'Archelaus fils de Perdicas. Et quelle excuse apporterez-vous au tribunal de Minerue, si vous y estes accusé par les bons & doctes esprits d'auoir auec toute licence theatralle attaqué celui que vous n'auiez iamais veu : puis que vous estiez absent à mon arriuée. I'ay honoré tous ceux de vostre profession, & recogneu pour personnes qui meritent beaucoup, & vous seul qui estiez absent comme vous dictes m'iniuriez & mesprisez mon industrie, laquelle toutesfois vous connoistrez quand vous despouillerez toute iniuste & indeuë affection : auoir produict & estre pour produire de tres beaux effects auec l'assistance de Dieu, qui fauorisera tousiours mon intention & mon trauail contre les morsures de l'enuie. Est-ce une chose nouuelle qu'en la medecine il y aye plusieurs opinions & plusieurs sortes de practiquer les remedes : La science de la nature n'est pas moindre, & combien toutesfois y a-t'il eu de diversitez d'opinions. Vn Empedocle, Anaxagore, Parmenide, Speusippe, Socrate, Platon, Aristote, Xenophon & les derniers : Mais croyez que celui qui fera le mieux & qui apportera plus de soulagement aux malades & plus de profict au public, qui le seruira sans fard sera le plus estimé, & le plus loué en la commune estime

des hommes. Arriué que fut Vlisses au Palais d'Alcinous Roy de Corcyre il se mocqua de ses peuples, & pour les trouver cupides, ennuyeux & credules. *Tam vacui capitis populum pheaca putauit.* Ie finirai ce discours par ce braue rencontre d'vn grand personnage de ce temps ; *Viri sunt sæpe onocephali qui numerum augerent vt in omni hominum ordine fere sunt ; quos fortunæ ludibria iudices : & fruges tantum Pritanei nostri consumere nato.* C'est ce que i'auois modestement à te representer (Amy Lecteur) & te prier de ne t'amuser point aux mesdisances : mais donne ordre de faire ton profit de ce qui t'est estalé par mon trauail : qui te sera fort fidellement & sincerement communiqué en toutes tes necessitez que tu pourras auoir. Adieu, & que ceux qui mesprisent les labeurs d'autrui si licentieusement & sans occasion les mettent à la touche ou la copelle, visant au but de la commodité du public, que i'ay entrepris de seruir tant qu'il plaira à Dieu m'accompagner.



TRAITE'
DES BAINS
DE LA VILLE D'AIX EN Provence, & la maniere d'en user.

Chapitre premier.



LINE l'interprête & le truchement de la nature, raporte au septiéme livre de son histoire, qu'il n'y a autre moyen plus asseuré pour espouuanter les Lions que les feux allumés des flambeaux & des torches : ce que s'accorde avec ce que Orus Apollo en a escrit : je croy de mesme qu'il n'y a moyen plus asseuré d'arrester un esprit transporté d'ire & de colere, que les beaux & veritables enseignemens de la Philosophie, qui lui sont representez avec la clarté de la verité sans sophisme ; sans passion, & sans affection. Mais pour y paruenir il se faut servir d'un autre hyeroglifique pris de Plutarque, au traicté d'Isis, il dit qu'en la basse Egipte il y auoit un temple consacré à Minerue, sur l'entrée du-

quel se voyoit la peinture d'vn enfant, d'vn vieillart, d'vn esperuier d'vn poisson & d'vn hypothame. Je n'en prendray que ce qui me sert en ce discours, & en laisserai le penser du reste à ceux qui s'y voudront arrester : il faut de l'experience & de la grace de Dieu que les Egiptiens ont entendu par l'esperuier. Ie voudrois bien auec ceste grace alumer un flambeau de verité pour oster la colere & la passion à ceux qui publient leurs livres sur la bonté des bains de la ville d'Aix, & toutes-fois ils ne se sont aduisez de ce subjet jusques à ce que nous ayons representé par les effects les vertus d'iceux. Tout incontinent comme les derniers soldats qui arrivent en l'armée devant Troye, on a veu ceux qui n'y avoient onques pensé jusques alors, contredire sans beaucoup de raison, ce que nous verifions par les effects. Science trés-certaine & admirable en la Philosophie, si on y adjouste les causes. Il y a dix ans, Monsieur, que vous faites profession de la Medecine avec beaucoup de reputation, & je suis étonné que vous n'ayez descourert cette flesche de Philoctete, ce remede admirable de la hache d'armes de Thelephus. Auparavant que Castelmont soit venu vous les debviez descouvrir, & que vous ayez tant tardé à escrire: vous faictes ce que font les enfans és vieilles comedies, aprés qu'on vous a descouvert le secret, vous dictes que vous le voulez faire, &

qu'on vous a levé la parolle de la bouche ; vous estes doncques avisé de faire service au bien public, lors que un autre vous en a descouvert le secret. Ce vertueux Caton en son livre de l'Agriculture dit : Que l'homme qui cele, ou cache aucune chose, soit qu'il l'aye aprise d'aultrui, ou qu'il l'aye inventée pourueu qu'elle puisse porter profict au genre humain, est ennemi mortel des Dieux, d'autant (dict il) qu'ils habitent non seulement ce beau monde : mais l'entretiennent tous les jours, y adjoustans les celestes ornemens, & edifiant ceux qui par leur invention y aportent quelque commodité. Qui a fait monter Saturne aux cieux en l'ancienne poesie ? de laquelle toutesfois se mocque Arnobe & son disciple Lactance : sinon que pour les belles loix qu'il a inventé ? Esculapius à cause de la medecine, & plusieurs autres pour autres belles inventions ? Or je dicts ceci pour montrer l'affection que je porte au bien public. Quant aux étrangers je ne croi pas qu'ils puissent rien aprendre : mais ils ont été cause de faire rechercher la qualité des bains : & ne les faut pas estimer moins capables pour avoir été cause de reveiller vos beaux esprits, à rechercher vn si riche & si excellent thresor, comme celui que vous auez familier en vostre maison : & facile pour la santé humaine. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'avez commencé de faire boire de ces eaues, & qui

y avez faict baigner quelqu'vns. Pourquoi n'auez point mis en bruict leur vertu, sans attendre qu'vn estranger soit venu la publier? Ne dictes point que ce soit un malheur de vostre Ville, & l'heur d'vn estranger. Quant à la proprieté des eauës chaudes, mines & mineraux & comment il s'en faut seruir. Nous en pouvons juger assez sainement, & avec verité, pour en avoir faict plusieurs experiences. Nous sommes tres-bien informez de la source des bains de l'Obseruance: & qu'elle n'est pas si bonne que celle des Baignez prés de la boucherie: laquelle toutefois vous rejectez comme faulse: mais seulement par opinion ne l'ayant jamais cogneüe. Et pour preuve de ceci? Choisissez six ou dix malades, à la santé desquels employez de l'eauë de l'Observance? & j'en choisiray autant, & prendray de celle des Baignez? & l'on verra qui les aura plustost guaris. Puisque vous dictes que ce n'est qu'un vestige ou despendance de celle de l'Observance. Si vous estes si asseuré en vos propositions, vous ne deburiez pas refuser cest offre, pour voir qui de nous deux aime mieux le profit public. Quant à la preuve faicte en l'Archevesché, elle a esté faicte sincerement, & non pas la vostre que vous avez faict faire par autrui. Vous faictes tort à ceux qui l'ont veuë, & qui ont l'ame si bonne. Ce n'est point tromperie ni piperie, comme vous dic-

tes fort incivilement, & sans propos sauf correction. Car quel jugement pouvez vous faire de ce que vous n'auez jamais recherché ni entendu : Mais c'est la coustume de recourir aux injures quand les raisons manquent. Quant à l'art Chimique, vous auez commencé trop tard à me l'enseigner. Et croy que vous en deuisez à veuë de pays, & par la lecture des bons liures : mais par effect vous debuez ceder à ceux qui y ont employé vne bonne partie de leur vie, & soubs d'excellens maistres, comme aussi l'on vous pourra ceder en quelque chose. Si aulcun se vante de faire l'extraction des bains auec un mattras le corps long & le ventre large, & puis sublimer, comme l'on faict les fleurs d'antimoine ; qu'il n'vse point d'vn pindarisé discours ; mais qu'il mette la main à l'euure pour faire l'espreuue en lumiere des hommes deuant tout le monde, là où l'on iugera s'il vse de tromperie & piperie, & l'on verra qu'elle difference il y a entre une transmutation & vne extraction. Quant à ce que vous dictes que ces eaux viennent du nitre, vous errez en leur premiere cognoissance, c'est chose que vous ne sçauriez monstrer : car il n'y a point de salpestre ni de nitre en la concauité de la terre. Nous sçauons, & c'est chose auerée, qu'il est faict par art comme l'alun (lequel afin que tout le peuple puisse entendre comme il se

faict) L'on va aux caues, estables, ou vieilles ruines de maisons amassant la terre superficiellement, puis on la met dedans vn cuuier, & le remplit on d'eaüe froide, & puis le laisse on couler comme l'on faict la lexiue : aprés on faict euaporer l'eaüe par bullition, & l'on trouue le salpestre au fonds. Voylà comme il est faict, & non pas qu'il soit mineral. L'alun se faict ainsi en Italie. Premierement, l'on tire la pierre comme l'on tire en ce Pays le plastre, puis on la faict cuire de la mesme façon que la chaulx, & auec d'eau on la faict boüillir dedans de grandes chaudieres, & on la faict exhaler comme i'ay dict du salpestre. Vous voyez donques comme le salpestre n'est point mineral contre l'erreur de vostre principe. Pour la mine de betun, ie n'ay iamais veu qu'elle aye donné ou peu donner chaleur à l'eaüe, laquelle n'est eschauffée que par la chaleur du souffre. Aux minieres d'Hongrie, lesquelles participent de l'or, l'eaüe qui en sort n'est aucunement chaulde. L'eaüe qui sort de celles d'argent, qui sont aux confins d'Allemagne que l'on appelle Marcric en Almand, ou Saincte Marie en François, & qui sont en partie au Duc de Lorraine, ne participent d'aucune chaleur. Non pas loing des mesmes mines, il y en a une de cuiure. Vn peu plus prés une de plomb, les eaües sortans de toutes deux ne sont aucunement chauldes.

I'ay veu plusieurs mines de Sinabre, & veu tirer le vif argent que l'on appelle Mercure, mais ie n'ay point veu qu'elles eschauffent les eaux. Comme aussi au Pays de Liege i'ay veu une mine de souffre, en laquelle on trauailloit tout le iour : le prins de ladicte mine grande quantité d'eaüe, mais elle ne sembloit aucunement chaulde. I'en ay veu d'aultres desquelles l'eaüe qui en sortoit n'estoit chaulde. Auprés de Lyon en Beaujolois, il y a une mine de vitriol, mais l'eau qui en sort n'est point chaulde. La raison est que le souffre au respect du vitriol, y est en petite quantité : & s'il éstoit abondant & que l'on donna loisir à nature elle le cuiroit, & par consequent on en tireroit du metail. Quant à la mine de souffre de laquelle i'ay traicté cy-dessus, qu'il y aye si grande abondance d'eaüe froide, c'est que nature la plus concuicte. Il est tout certain qu'il y en a d'aulcunes espesses plus digestes les vnes que les autres, comme nous voyons par la varieté de leurs couleurs, qui sont les vnes iaulnes, les autres grises, les autres rouges & noires. C'est parce que nature les a plus despurées les vnes que les autres, comme ie ferai veoir par experience. A Salsbourg en Allemagne prés de la terre des Venitiens, il y a vne mine d'or parfaicte, là où il se trouue un souffre rouge qui a de grandes proprietez pour le corps humain, & l'eau qui

en sort aussi est participante de ces proprietez, & est froide. Vous ne debuez doncques pas alleguer que le salpestre soit mineral, ni au nombre des mineraux, ni qu'il puisse donner chaleur, comme l'alun non plus. Le seul souffre à cette proprieté d'eschauffer l'eau: ie dicts le souffre simplement cuict par nature, & que l'eau en passant par sa miniere se peut eschauffer, comme nous voyons. Et ie dicts d'avantage, que si l'eau de ces bains estoit plus chaulde, qu'elle ne seroit pas si bonne comme elle est. Nous voyons que la vio. lente chaleur des autres bains apporte de grands dangers à ceux qui s'y baignent, & le plus souuent ils retournent plus malades qu'auparauant. Il faut doncques conclure en toute profession que les principes & les causes ignorées, de ceux qui vont tastant la seule superficie tombent en de grands dangers, & font tomber ceux qu'ils pansent.

C'est pourquoi, Messieurs, il ne faut s'arrester aux passions des personnes, ni au profict particulier d'aucuns, mais il faut chercher le profict public. Il n'y a qu'vn an ou enuiron que ie suis en ce Pays, ie n'ai point caché l'emolument public, qu'on pourra receuoir de vos bains. Vn Medecin de Montpellier vouloit empescher que les bains de Ballaruc ne se missent en lumiere: mais il fut rejecté à sa confusion: & les habitans depuis

ont apperceu les fruicts d'vn tel don de nature, qui estale largement les richesses de ses bien-faicts ou bon lui semble. C'est la coustume d'aucuns de se bander directement contre ceux qui sont mieux versez en quelque science, qu'eux: ie ne parle point pour le general, car ie porte honneur à tous ceux qui font profession de la Medecine, & les honore, respecte, & estime beaucoup: mais pour un particulier qui soubs vn faux pretexte me taxe d'estre pipeur: ie croy que s'il m'eust bien cogneu, & quelque peu d'experience que ie pense auoir touchant ce faict, qu'il n'vseroit de tel langage: il n'est besoin de ramener tant d'histoires & de passages pour prouuer que ces bains sont bons. Ie serois d'aduis que l'on fit crier à son de trompe, que ceux qui en ont receu profict le publiassent, pour les mieux mettre en valeur. Ie ne laisseray pourtant d'en traicter, & comme il en faut vser, & le regime de viure par l'aduis des Medecins.

Et de peur d'encourir la punition que dict ce vertueux Caton, ie mettrai ici les maladies lesquelles par la grace de Dieu nous pouuons guarir. Sçauoir, la perpetuelle douleur de teste ou vertigine. L'epilesie. Le mal des yeux de quelque espece que ce soit. Rheumes: Catharres: la perpetuelle douleur d'estomac: collicque ou miserere me: l'oppillation de la ratelle: la grauelle ou pierre, soit en la vesie ou

ailleurs ſans coupper : la carnoſité de la verge : le cancer ou ulcere tant interieur qu'exterieur : L'hydropiſie non confirmée, de quelque eſpece que ce ſoit : la ſuffocation de la matrice : les eſcroüelles : les douleurs de la goutte : Fieure quarte ou tierce de quelque eſpece que ce ſoit : douleurs de reins & ulceres d'iceulx. De toutes ces maladies nous promettons (moyenant l'aide du Tout-Puiſſant) aux unes ſoulagement, aux autres la guariſon, auec medicament de tel gouſt que deſirera le malade, ſans aucune ſanteur ni vapeur, ni extorſion de ventre. I'inuite ceux qui trouueront à redire à ce qui eſt cy-deſſus, d'eſlire dix ou douze malades perſecutez des maladies ſuſdictes, & i'en prendrai autant ou la plus grande partie, & qui les aura pluſtoſt guaries, en aura la loüange.

De quelles maladies peuuent guarir les bains moyenant la grace de Dieu.
Chapitre ſecond.

APrés auoir recogneu les eaux des bains de ceſte Ville, & leur qualité, ie veux diſcourir en bref ; à quelles maladies (ſelon mon aduis) elles ſont propres, afin que ceux qui ſeront tormentez, puiſſent recouurer

ſanté. Ie me ſuis informé de gens qui demeurent auprés de la fontaine chaude, s'ils auoient point veu quelqu'vn qui vſaſt deſdictes eaües : leſquels m'ont aſſeuré auoir veu de nuict plusieurs gens dedans la fontaine qui depuis ont eſté guaris de pluſieurs maladies, en beuuant de ladicte eau le matin à ieun. Les Romains ſous la conduite de Sextius n'ont pas baſti cette Ville ſeulement pour les delices des bains (auſquels ceſte nation eſtoit infinement addonnée) mais pour s'en ſeruir contre les maladies. L'on void encores à preſent vn baſſin au Palais que le Roy Robert (pour lors y habitant) fit faire, & non ſans cauſe, ni pour la volupté ſeulement, car il auoit auprés de ſoy de grands & tres doctes Medecins, qui en auoient pluſieurs fois faict l'experience : leſquels s'ils euſſent trouué du ſalpeſtre n'euſſent conſeillé au Roy d'y faire baſtir. L'an 1584. eſtant à Baſle pour apprendre la Medecine Eſpargerique ie frequentois vn excellent Medecin nommé Monſieur Bernard, Docteur en Medecine, & Medecin de l'Empereur, lequel me dict qu'il auoit eſté en ceſte Ville, & qu'il auoit faict l'eſpreuue des éaux chauldes, en aſſeurant qu'il en auoit tiré du ſouffre. Monſieur de Rochefort iadis Medecin de feu le Duc de Sauoye, me parla des bains de ceſte Ville, & qu'ils auoient de tres grandes vertus, & que meſmement il l'auoit communic-

qué au Signore Iulio Contarino Docteur en Medecine, & Medecin du feu Duc de Nemours, lequel en auoit faict vser à ce Prince, lors qu'il estoit en Piedmont, aprés le deceds du feu Duc de Sauoye. Monsieur l'Argentier Docteur en Medecine, & Medecin du Duc de Sauoye m'a encores certifié il n'y a pas long temps, que ces bains estoient tres bons contre plusieurs maladies, & qu'il s'esmerueilloit comme les Medecins de ceste Ville les laissoient ainsi perdre, considerant que cela leur pourroit apporter vn grand profit, tant à eux qu'aux malades.

Parquoi pourront venir aux bains pour recouurer santé, ceux qui seront affligez de fieure quarte, quotidienne, lente, aretique : de galle quelque espece que ce soit : de la mauuaise tigne : d'hydropisie non confirmée : ceux qui seront blessez d'arquebuse, & ceux qui auront la teste pleine de crasse, ou barbe, ou tourment de teste ; ceux qui ne pourront dormir : ceux qui auront le mal Saint Iean : les paralitiques, non confirmez, & qui ne passent vn ou deux mois au plus : qui ont mal à la vesie, & à la verge : qui ont degoust de la bouche : qui ont tremblement de bras ou de iambes, ou de col, & de conuulsion : qui auront les yeux chassieux : qui seront sourds : qui auront douleurs de dents causées par humiditez : qui auront apostume aux poulmons : difficulté

d'vriner : l'apetit perdu par indigestion de l'estomach : dissenterie : vomissemens : flux de ventre continuel : qui sont tourmentez de vers : de la jaunisse : oppillation de foye & de ratte : douleurs de reins, & apostume d'iceux : de la pierre qui s'engendre en la vesie, tellement qu'il pisseroit au lict sans en sentir rien : filles qui n'ont leurs fleurs, ou qui ont les pasles couleurs : de la goutte ou podagre ou sciatique tant vniuerselle que particuliere, pourueu qu'elle ne soit hereditaire : des vlceres tant aux iambes qu'ailleurs : des rheumes en quelque partie qu'ils tombent. Lesquelles maladies seront communiquées aux Medecins. I'ay voulu faire resouuenir de la vertu de ces bains, afin qu'ils puissent librement ordonner ce qu'ils cognoistront estre propre aux mlaadies susdictes.

Comment il se faut preparer auant qu'vser desdictes eaux.
Chapitre troisiesme.

CEux qui seront trauaillez des maladies susdictes ou approchantes, auant que d'vser desdictes eaux feront ceste preparation. Premierement ils prendront l'aduis de quelque docte Medecin, aprés prendront vn bo-

lus de cassa simple s'il leur est necessaire. Le lendemain ils se feront ouurir la veine selon l'aduis du Medecin: aprés vséront de quelque aposeme laxatif, ou aperitif, & puis se purgeront vsant de quelque oppiat corroboratif. Ce faict ayant seiourné cinq ou six iours sans plus rien prendre, entreront dedans les bains selon qu'il leur sera ordonné. Et parce que les eaux participent du souffre & non du salpestre ni de l'alun, elles ne peuuent offencer la nature humaine, comme font ceux de Digne & de Ballaruc par leur trop grande chaleur. Et mesmes ces bains pourront seruir toute l'année sans differer aucune chose pour leur grande benignité. I'adiousterai aussi que lesdictes eaux sont laxatiues.

Comme il faudra boire des eaux.
Chapitre quatriesme.

LE plus propre temps pour boire de ces eaux, est le matin enuiron les deux ou trois heures aprés minuict. C'est à cette heure qu'elles sont plus chauldes à cause de la froideur & humeur de la lune, & aussi que les esprits du souffre abondent dauantage: ce qui se cognoist aisement: car sur les cinq ou six heures du matin ils ont perdu beauconp de

leur chaleur, & par consequent de leur vertu, à cause de la chaleur du soleil: & au soir l'on n'en boit que le soleil ne soit couché & l'air purifié.

Quelle quantité on en doit boire, & commencer & finir.

Chapitre cinquiesme.

COmme Nature s'accommode mieux à ce qui se faict peu à peu, ainsi à son imitation il faut boire de ces eaux la premiere fois en grande quantité, au contraire des autres eaux, à cause qu'elles ne tiennent pas beaucoup de souffre. Il faut commencer le premier iour à en boire six plains verres, ne tenant chasque verre que quatre onces ou enuiron. Le second iour neuf, le troisiesme treize, le quatriesme vingt-quatre, le cinquiesme vingt-huict, les personnes aagées de cinquante-cinq ans, estant paruenus à vingt-huict verres, continuer à en boire trente, cinq iours durant. Le onziesme vingt-cinq, le douziesme vingt, le treiziesme quinze, le quatorziesme dix, le quinziesme sept. Voilà comme il en faut vser pour ceux qui en voudront boire à la façon accoustumée des eaux benignes comme celles-cy, sauf l'aduis des doctes

Medecins : Quant à moy ie ferois d'aduis que l'on y demeuraſt plus long-tems, ſçauoir vingt-cinq ou trente iours, ſi la maladie le requiert. Au commencement beuuant par l'aduis des Medecins en petit nombre les verres, puis augmenter, & aprés diminuer. Enfin chaſque verre pourra eſtre de cinq ou ſix onces. Or il faut entendre que l'on ne doit point boire leſdits verres d'eaüe toutes à vne fois, mais il les faut reprendre à cinq ou ſix fois, quand vous en beurez trente : car en ayant prins cinq ou ſix il ſe faut promener violentement, au contraire de ceux de Pouc, Ballaruc & Lucques. Car ſi l'on veut dormir aprés auoir beu leſdictes eaües, elles auront peu d'effect, & l'on ſera en danger de ſa perſonne, ou de tomber en autre plus grande maladie. S'il y auoit quelqu'vn qui pour ſon indiſpoſition ne peut aller à pied, on le portera ſur vn cheval, ou charrette, afin que les eaües puiſſent faire leurs operations.

De quel lieu faut boire les eaux, parce qu'il y en a en pluſieurs endroits.
Chapitre ſixieſme.

IL y a pluſieurs ſortes d'eaux chauldes en cette Ville, comme en vn lieu nommé l'Ob-

ſeruance

ſeruance auquel ſont des bains pour ſeruir de baigner les perſonnes par volupté ſeulement, & non par medecine : non que les eaux ne ſoient participantes du ſouffre comme i'ai dict : mais non en parfaicte bonté comme celles que le vulgaire appellent les Baignez, à cauſe d'vne grandiſſime ſource d'eau froide, laquelle n'eſt diſtante d'vn pied de la ſource chaude de l'Obſeruance, ce qui diminuë beaucoup ſa vertu : & auſſi que ie ſuis bien informé que celle des Baignez eſt moins meſlée d'eau froide, laquelle ne peut empeſcher l'action de ladicte eau. Ceux doncques qui y voudront venir, pourront vſer de ladicte eau, ſelon qu'il leur ſera ordonné : & en la beuuant ne fault qu'ils ſe courbent aucunement, mais ſe feront ſeruir par quelqu'vn, à cauſe qu'en ſe courbant ils feront remonter l'eau de l'eſtomach en la bouche. Il en faut vſer comme nous auons dict, & non pas de grands verres comme aulcuns font tous les matins, ce qui leur cauſe deffault d'haleine, pour long-tems qu'on demeure à la vuider, dont la chaleur & l'eſprit ſe perd. Parquoy il n'en fauldra boire que quatre ou ſix onces à la fois : car quand on en boit en ſi grande quantité on la reiecte par vomiſſement, encores qu'il leur porte profict, deſchargeant l'eſtomach & le cerueau : mais il ne fault pas lors que cela aduient laiſſer de pren-

dre la quantité de l'eau, & la quantité qui ſera ordonnée quelque tems aprés.

Combien de temps il fault demeurer à manger, aprés auoir prins le bain, & beu des eauës. Chapitre ſeptieſme.

APrés qu'on aura prins les bains ou l'eau en telle quantité qu'elle ſera ordonnée au malade, s'il ne prend iuſques à trente verres il demeurera ſix heures ſans manger ni boire. Que ſi auſſi il en prend quinze ou vingt verres ou plus ou moins, on en pourra oſter vne ou deux heures ſelon la quantité. Faut touſiours ſouper legerement & diſner plus largement. Il faut noter que les eaux ſont ſi benignes qu'elles cauſent vn grand appetit, & font faire digeſtion. Elles laſchent le ventre à la plus grande partie des perſonnes, non pas ſi toſt, mais quelque quatre iours aprés. Car aux premiers iours elles prouoquent l'vrine, & quand le corps les a vn peu accouſtumées, il eſmeut le ventre, & alors ie conſeille à toutes perſonnes de ne retenir l'vrine, ni les excremens d'enbas, quand nature les inuitera à pouſſer dehors.

De l'heure du disné, & des viandes propres. Chapitre huictiesme.

CEux qui auront vsé des eaux ne mangeront qu'enuiron les dix ou onze heures deuant midy : pourueu qu'ils les ayent beu à deux ou trois heures aprés minuict. Et ceux qui n'en auront guieres prins pourront disner à huict ou neuf heures. Les viandes de legere digestion leur seront tres-propres, comme veau, mouton, pigeons, poullets, chappons, & petits oyseaux. Il ne faut aucunement vser de lard, ni d'aulcunes viandes salées, ni manger potage où auront cuict les viandes susdictes. Quant aux potages d'herbes d'oseille, bourrache, buglose, tims, sicourée & espinars, soit seuls ou d'aultres ensemble, il sont tres-bons. Il ne faut manger du fromage, des fruicts cruds, s'ils ne sont confits auec le sucre, ni du cotignac, ni aulcune viande où il y aura du vinaigre, ni aucune chose fricassée, ni aucune espicerie, mais on pourra manger du coriandre ou anis confit pour chasser la ventosité de l'estomach. Il ne faut vser d'aucune chose astringente. Quant aux iours ausquels on ne mange point de chair par commandement de nostre mere saincte Eglise,

on pourra vſer de potages d'herbes cy-deſſus mentionnées auec du beurre ou huille d'oliſue ſelon le gouſt des perſonnes. Les œufs ſont bons pourueu qu'ils ſoient molets : mais le poiſſon ne vault rien du tout.

Du boire propre à ceux qui vſent des bains.
Chapitre neufieſme.

IE n'approuue point l'oppinion de quelqu'vns qui font cuire leurs viandes auec eaux ſouffreuſes, & qui en meſlent auec leur vin pour boire, d'aultant que ces eaux ſont d'une telle ſubſtance qu'elles ameneront avant la digeſtion de l'eſtomac la viande creüe au foye : & par conſequent cela engendre de grandes maladies; mais ils boiront de bon vin purifié, clair, y meſlant de l'eau ſelon leur aage & couſtume. Ie dis cecy à cauſe que quelqu'vns en vſent auec leur vin, ſans être premierement preparez, ce qui nuict grandement au foye, & ſeroit plus ſain de boire l'eau toute pure.

Du dormir apres diſner.
Chapitre dixieſme.

CEux qui auront ſouppé de bonne heure & legerement, & ſe ſeront couchez à huict

ou à neuf heures du soir, se garderont de dormir apres disner, car les eaux font mieux leurs operations & purgent mieux : mais ceux qui n'ont guieres dormi la nuict precedente, ou qui autrement par lassitude ne se pourroyent garder de dormir, le pourront faire vne demie heure seulement pour le plus, & trois heures apres le repas. Aussi s'il ne se peuvent tenir debout, ils se tiendront couchez sur vn lict, aprés auoir prins leur disner, puis se pourmeneront doucement pour passer le reste du jour iusques au souper, ou s'ils aiment la lecture ils s'y pourront exercer, sans user d'exercice violent, ny se mettront à la chaleur du soleil.

Du souper. Chapitre onziesme.

DV super au disner fault, s'il est possible, qu'il y aye cinq ou six heures, auquel ils ne mangeront que viandes rosties, sans estre lardées, & ne mangeront de sel que le moins qu'ils pourront, & de ces viandes cy, monton cheureau, veau, pigeon, poulets & lapereaux. Le dessert sera de quelques pruneaux ou poires cuictes & non cruës : apres souper se fault pourmener lentement vne ou deux heures, & aprés se retirer au lict, euitant le serain.

Ce qu'il faudra faire si les eaux demeurent dedans le corps. Chapitre douziesme.

S'Il aduient que quelqu'vn eust beu desdictes eaux cinq iours durant, & ne les eust vuidées ny par vrine, ny par flux de ventre, ny vomissement, ny sueur, alors il s'abstiendra de boire, & se fera donner vn ou deux clisteres pour lascher le ventre, & le continuer à deux fois le iour, soir & matin par trois iours: il fauldra prendre durant ces trois iours vn apozeme aperitif & purgatif en infusion de rheubarbe, auquel on dissouldra trois ou quatre dragmes de diacartamy: & cecy se fera auec l'aduis du Medecin. Se faut purger deux iours suyuans, & cependant ne manger que bien peu, se pourmenant par la chambre de fois à aultre doulcement.

Comme on doit vser des bains.
Chapitre treziesme.

AYant premierement preparé le corps comme a esté dict, se pourront baigner ceux qui auront douleur en quelque partie de

leurs corps, soit goutte, rheume, arquebusade, ou autre espece de blesseure aprés que les playes seront consolidées. Il se faudra baigner le matin par plusieurs heures, & à la premiere fois on sentira vn grand allegement : ce qui se void ordinairement aux bains chauds tant artificiels que naturels. Et si quelqu'vn ne se pouuoit faire porter ausdicts bains pour sa debilité, il se pourra faire apporter de l'eau desdicts bains dans sa chambre, & la faire chauffer comme il appartient d'estre. Et pour ce qu'elle pourroit faire quelque exhallation de son esprit, & par consequent elle n'auroit point tant de vertus, l'on y pourra faire quelque addition, selon la discretion de celui qui cognoistra la maladie. Quant à moy i'en ay faict plusieurs experiences à Marseille, enuoyant querir de ces eaux en ceste Ville par charge de mulets : ie la faisois chauffer y faisant quelque addition, parce que ie cognoissois qu'elle auoit diminué de sa force par la longueur du chemin. Le meilleur est se baigner dans les bains s'il est possible.

Aduertissement à ceux qui prendront les bains. Chapitre quatorziesme.

PRemierement il fault estre sobre : sortir de la table auec appetit ou faim, & ne

manger pas beaucoup de diuerſes viandes. Il ne fault faire aprés diſner collation ſi ce n'eſt que l'on euſt grande ſoif , alors on pourra boire vne fois & manger vn morceau de pain, & à ſouper faire vne legere collation auec vne pomme ou poire cuitte, tenant le regime ſuſdict, n'vſer d'aulcunes viandes fricaſſée à la poelle : ni patiſſerie : eſpicerie, ni fruict aſtringent, ni aucune ceriſe aigre, ni prune qu'elle ne ſoit confícte, ni de coings en quelque qualité qu'ils ſoient, ni ſe faire frotter & pigner la teſte le matin que bien peu : car l'experience monſtre qu'il ne ſe faut pigner durant leſdicts bains, & qu'il en prouient ſouuent douleurs de dents. L'exercice venerien doit eſtre fuy ſur tous pour les grands inconueniens qui en arriuent : aduertiſſant que ces eaux ne ſont aucunement propres au mal venerien, & auſſi que les bains doiuent eſtre vn lieu chaſte, & net de telle vilennie : Quand il fera vn grand vent ou pluye il ſaudra tenir la chambre, ſi ce n'eſt pour boire les eaux. Si le temps eſt froid il ſe fault tenir bien couuert, & ſe pourmener dans la maiſon : & ſe pourmenant dehors on ne ſe mettra au ſoleil.

Comme en tout aage on peut vser de ces eaux & s'y baigner. Chap. 15.

COgnoiſſant la nature de ces eaux & leur qualité, j'aſſeure que l'on peuſt boire deſdictes eaux & s'y baigner encores que l'on euſt quatre-vingts & dix ans ou cent ans, ſi la maladie requiert ces eaux. Les enfans de cinq ans en peuuent auſſi librement vſer, ſpeciallement contre les vers à cauſe du ſouſfre. Ie vous reciterai vne proprieté du ſouffre contre les vers: Eſtant à Viteaux en Bourgongne vne pauure femme m'apporta vn petit enfant aagé de cinq ans, ie lui donna vne flegme de ſouffre que le vulgaire apelle huille, auec vne decoction. Ie luy fit ietter un vert par la bouche qui auoit deux pieds de long, gros comme le petit doit, rouge comme ſang & velu, qui me confirma que le ſouffre à grande proprieté pour chaſſer les vers du corps. Ces eaux ſont auſſi propres aux epileſies, gratelles, & autres infinis maux qui aduiennent aux enfans, qui ne pouuans ſupporter la purgation ſuſdicte, pourront prendre ſeulement vn cliſtere qui leur profitera fort contre la douleur de ventre, ie ne veux limiter combien les petits enfans pourront boire de ces

eaux, ni combien de iours, car chaſcun de ſoy-meſme le peut coniecturer, ou par l'ordonnance du Medecin le peut ſçauoir.

Comme les bains ſulphureux guariſſent les vlceres. Chapitre ſeizieſme.

IL n'y a perſonne qui doute que les bains ou eaux qui ſont chaudes de nature, n'ayent une grande force & puiſſance pour ayder, ſecourir, & ſubſtanter nature humaine: nous voyons que les bains artificiels apportent grand ſoulagement au corps humain. Or ſi l'eau vulgaire à tant de force, combien plus grandes vertus donnerons nous à celles leſquelles nature a imprimé vne qualité manifeſte? telles que ſont les ſulphurées. Certes l'experience nous a apprins que comme il y diverſes natures & vertus és plantes qui croiſſent de la terre pour guarir les maladies du corps humain, & qu'il y a auſſi diverſes facultez es eaux & ſels qui y ſont, leſquelles reſpondent à celles des plantes; mais la pareſſe d'aucuns qui meſpriſent ce qu'ils deuroyent ſçavoir à eſté cauſe que la vertu des eaux a eſté incognue. Nous parlerons donc de ce bain brieuement, & autant que beſoin ſera pour cette affaire. Nottez donc

que ceux doivent eſtre envoyez aux bains, deſquels la ſource & racine de leur vlcere n'eſt point cachée és entrailles, ains eſt en la partie meſme qui eſt vlcerée, auec ceſte diſtinction, toutesfois nous guariſſons l'vlcere ſalée par le bain ſulphureux : car ſi on ne garde ceſte conuenance, on perdra temps de penſer guarit le mal. Or ce remede ſera commodement appliqué & ordonné aux vlceres eſtant nouuelles (car il les guarit incontinent) qu'à celles qui ſont du tout envieillies, principalement quand il n'y a defluxion ni autre accident violent.

Mais puis que les bains meſme declarent aſſez leur faculté d'incarner, de conſolider, & autres vertus, il ne ſera pas difficile au Medecin de juger & cognoiſtre ceux qui ſeront profitables & vtiles à un chacun. Il faut auſſi ſçauoir que ſi quelqu'vn deſire d'eſtre guari d'vne vlcere de laquelle la ſource n'eſt point en l'vlcere meſme, ains qu'elle ſoit dedans le corps, qu'il lui faut deffendre l'vſage du bain, s'il n'ayme mieux la mort que la vie. Toutefois afin qu'un tel ne demeure point ſans remede, conſiderez & regardez ſi le mal eſt point periodic, que ſi ainſi eſt, vous lui ordonnerez des frequentes ſaignées en temps commode pour ſa precaution.

Autre advertissement. Capitre 17.

LEs petits enfans ethiques confirmés : ceux qui crachent le poulmon ou sang. Les hydropiques qui ont desia le foye pourry & refroydy, Le sourd qui a passé trois ans, les gouttes hereditaires. Ceux qui ont la Pierre fort grosse estant à la vessie : le paraliticque formé & vieil, ou de bas aage : Ceux qui sont touchez de ladrerie : de cancer, ou noli me tangere ne pourront estre guaris en ces bains : mais les gouttes nouvelles, les pierres petites ou calcul : les paralitiques non formez : les ethicques & hidropicques non confirmez. les vlceres où il n'y aura point d'os cariés. I'ay voulu adiouter ce chapitre afin que ceux qui seront entachez des maladies escriptes au commencement de ce chapitre qui sont confirmez ne viennent aux bains, mais ceux qui seront affligez des maladies mises au second chapitre y pourront librement venir, & moyennant la grace de Dieu ils recouureront santé.

EPILOGUE.

MESSIEVRS, *ie vous ay redressé sommairement ce qu'en la memoire de voz ayeulx auoit aucunement esté reduict à nonchaloir, tellement que les admirables sources de voz eaux chauldes estoient employez aux ministeres les plus vils qu'on puisse songer: & si de ce petit discours voz citoyens se peuuent seruir à l'aduenir: ne me dictes point que le liure est petit. N'auez-vous iamais ouy parler des Syrenes d'vn Alcibiades? Considerez qu'entre tous les liures d'Aristote le plus petit qu'est celui du Monde, est le plus excellent, aussi l'a il desdié à Alexandre le grand. Ie vous prie toutesfois n'entrez point en ceste creance que le liure de Monsieur de Merindol m'aye faict prendre carriere. Non, il n'y a que mon affection de seruir au public de vostre Ville. Et pleust à Dieu que sans emulation & sans mesdisance il se fust contenté d'en dire son aduis libre en l'eschole de la Philosophie, comme il est permis à vn chacun. Mais d'entrer en mesdisance, c'est vne messeance à vn homme de sa qualité. Qu'il regarde si Aristote a iamais mesdtt de ceux qu'il a refuté aux principes de la Philosophie naturelle. Si Pline s'est oncques mocqué de ceux dont*

il a tiré ses Pigmées. Au contraire on peut auoir apprins de ceux de qui Castelmont a apprins quelque peu de chose : mais en se seruant de ce Pigmée c'est grand honte de courir aux iniures & aux mesdisances. Il se fault toutesfois garder de reconuention, de peur qu'on ne die de nous ce que dict Saint Augustin de Petilien : voilà deux mesdisans. *S'il trouue quelque chose à redire vienne à l'experience, & on verra sortir l'effect : c'est ce que ie desire pour courir tous au bien du public, & comme ceux qui courent au feu, contribuant tous pour faire quelque bon secours à ceux qui sont affligez. C'est là, Messieurs, ma saincte intention, & de vous faire seruice. Ie laisserai à discourir de la qualité des bains plus amplement en vn autre traicté que ie mettray en lumiere bientost Dieu aidant, desquels ie traicteray de la vertu des mineraux & demi mineraux, & enseigneray le moyen de tirer leur essence & leur sel & teinture, & la maniere d'en vser pour la santé du corps humain. Adieu. De vostre Ville.*

FIN.